

Chambre interdépartementale d'agriculture 25 – 90 – FRDR10823

Type de masse d'eau	ESU
Code masse d'eau	FRDR10823
Nom masse d'eau	Ruisseau Le Gland
Station de la mesure ayant conduit au projet de zonage et code de la station de mesure	- 06021500 – Gland à Audincourt
Communes concernées par la demande	1 commune : Audincourt
Contenu de la demande	Retrait de la commune d'Audincourt
Argumentaire du contributeur	<p>Plusieurs éléments appellent à considérer la demande de retrait du classement de la commune d'Audincourt</p> <p>Au regard de la masse d'eau concernée – le Glanon / FRDR10823 – la partie de la commune proposée en classement correspond à une zone urbaine, comme le montrent les figures ci-dessous (Annexe-1).</p> <p>On le voit bien sur ces vues aériennes, le recouvrement de la masse d'eau avec la commune se limite à une zone habitée, urbanisée et avec des espaces verts, que traverse le Gland. Pas de cohérence avec les pratiques agricoles sur le territoire de la commune, et aucun enjeu en ce sens pour l'amélioration de la qualité du ruisseau vis-à-vis des nitrates, induite par un quelconque changement de pratiques. Les parcelles agricoles les plus proches, ayant un impact potentiel sur le cours d'eau, sont situées sur la commune de Seloncourt déjà classée en zone vulnérable. En conséquence, nous demandons le non-classement d'Audincourt.</p>
Synthèse retenue par la DREAL de bassin	<p>La commune d'Audincourt est proposée au classement car elle intersecte le bassin versant de la masse d'eau FRDR10823 – Le Ruisseau du Gland à hauteur de 9,3 % de sa superficie.</p> <p>Toutefois, l'analyse de l'occupation des sols sur les sections cadastrales concernées montre une absence de SAU (secteur forestier), justifiant un retrait de cette commune de la proposition de classement.</p>
Synthèse	<ul style="list-style-type: none"> • Retrait de la commune d'Audincourt
Evolutions	Retrait d'Audincourt de la V2.